

## DIVERSES INFORMATIONS

Une fois n'est pas coutume ! CPVAL ne rédigera pas dans cette édition un article de fonds ; en revanche, elle va vous faire part d'un certain nombre d'informations liées à son actualité.

### **Point de situation sur ses résultats financiers à mi-août**

Dans la continuité de 2015, l'environnement économique et politique actuel est toujours rempli d'incertitudes. Les récents événements géopolitiques, en particulier le Brexit, ont brouillé les perspectives économiques. En conséquence, la volatilité de l'ensemble des classes d'actifs a sensiblement augmenté. Les marchés obligataires offrent des rendements négatifs, même à très long terme, les liquidités en CHF également, les devises étrangères souffrent face à la fermeté de notre monnaie, les actions se paient très cher et l'immobilier n'est plus bon marché. Dans cet environnement boursier incertain, la stratégie adoptée par la Caisse, favorisant des investissements à caractère défensif, porte ses fruits. Il est intéressant de constater depuis le début de l'année que cette approche a permis d'atténuer les mouvements extrêmes en affichant des performances favorables par rapport à leur indice de référence. **Le résultat de CPVAL à mi-août se monte à 2,35%**. Il est certes encore trop tôt pour anticiper le résultat de l'année, mais ces différents éléments nous confortent dans notre stratégie de gestion qui a fait ses preuves tout au long des différents cycles boursiers.

### **Point de situation sur l'avancement des travaux liés au taux de conversion**

Dans un rapport transmis au Conseil d'Etat et expliqué aux assurés lors de diverses séances spécialement dédiées à cette problématique, CPVAL a signalé sa volonté d'adapter ses taux de conversion pour garantir à long terme son équilibre financier. Son Comité y a présenté différentes options et variantes pour y parvenir tout en maintenant d'une part l'objectif de prévoyance tel que défini lors du changement de primauté et d'autre part l'âge réglementaire de retraite. Le Conseil d'Etat a donc décidé de mettre en place un groupe de travail avec la mission d'examiner la situation de la Caisse et de ses assurés. Ce groupe, constitué de 5 membres du Comité, de l'IF, des RH, de la FMEP et de divers services juridiques, devra examiner les objectifs, les prestations, les risques et les garanties fournies aujourd'hui par la Caisse. Il s'agira d'aboutir à une solution viable pour la Caisse et pour les employeurs tout en limitant l'impact sur les assurés. Un rapport intermédiaire est prévu pour la fin de l'année et le rapport définitif pour fin mars 2017.

### **Rafraîchissement du site internet de la Caisse**

La Caisse a revu la structure et le graphisme de son site internet ([www.cpval.ch](http://www.cpval.ch)). La nouvelle version, plus aérée et davantage conviviale, a également été construite pour une meilleure accessibilité via smartphones. Sept chapitres s'offrent désormais au visiteur dont trois informent sur les conditions du plan de prévoyance de la Caisse, 1 sur l'environnement et l'organisation de la Caisse, un sur la gestion des actifs de placement et deux sur l'accueil et les principales informations utiles pour les assurés.

Un chapitre particulier renseigne de façon active les assurés sur l'évolution du chantier principal de CPVAL, à savoir le taux de conversion. Le chapitre « Documents » contient d'une part des notices très utiles pour chaque événement d'assurance ainsi qu'un outil de

simulation pour estimer les incidences d'un achat ou d'un retrait suite à un divorce ou un versement anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété.

### **Gestion électronique des données**

Si la gestion électronique des données des assurés avait déjà commencé avec une partie des dossiers d'enseignants, l'administration de la Caisse a renforcé son intention de gérer de façon électronique tous les dossiers d'assurés. L'archivage électronique va également s'étendre à toutes les communications entrantes et sortantes physiques et électroniques (e-mails) se rapportant aux assurés actifs ou retraités. Cet exercice est complexe et entrera en vigueur par étape. CPVAL vous tiendra informés de l'avancement de ces travaux (1<sup>ère</sup> étape : fin 2016).

### **CPVAL est à votre service**

Pour toute question relative à vos rapports de prévoyance, n'hésitez pas à vous adresser directement à votre conseiller ou à votre conseillère auprès de notre Caisse.

Si vous le souhaitez, nous sommes aussi à votre disposition pour vous rencontrer lors d'un entretien personnalisé. Dans ce cas, nous vous prions de bien vouloir nous le faire savoir suffisamment tôt en prenant contact avec nous par e-mail ou par téléphone, afin que nous puissions vous consacrer tout le temps nécessaire.

Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi au vendredi:

08 h.30 à 12 h.00

13 h.30 à 17 h.00

Notre adresse : Rue Chanoine-Berchtold 30, Case postale 315, 1950 Sion

Tél : 027 - 606 29 50

Fax: 027 - 606 29 54

[cpval@admin.vs.ch](mailto:cpval@admin.vs.ch)